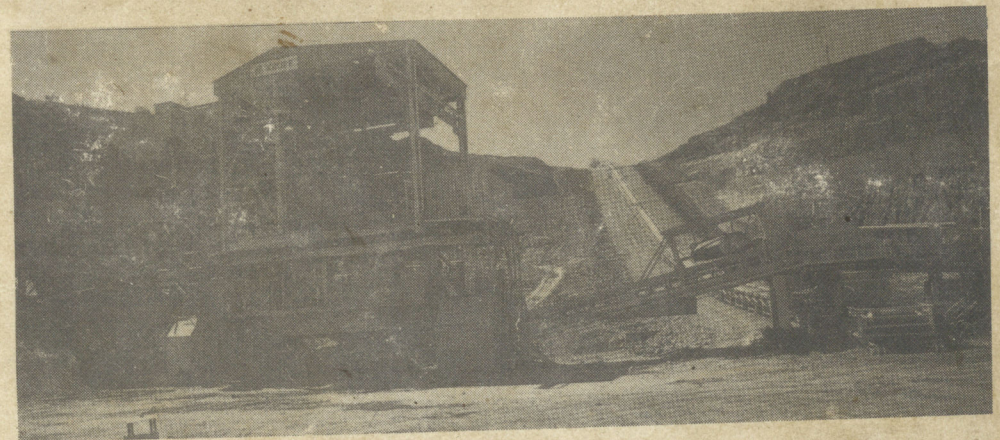
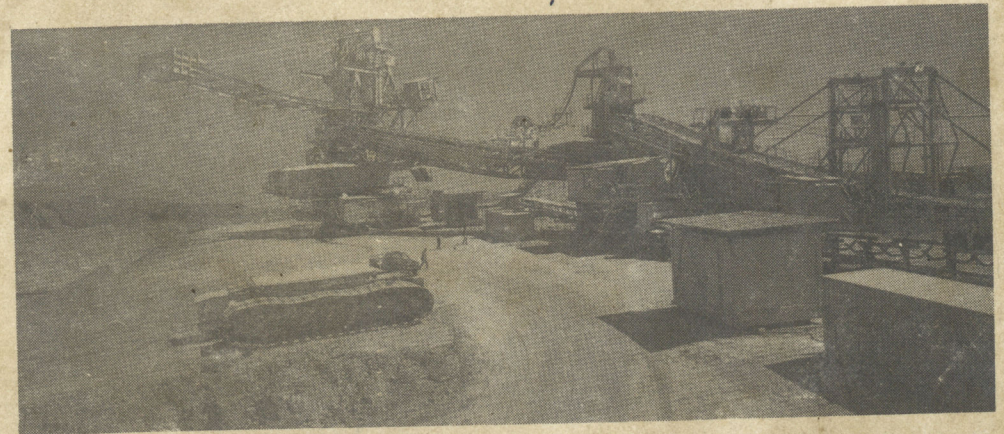


LA GECAMINES : QUEL AVENIR ?



REFLEXIONS SUR LA PRIVATISATION

Groupe d'intellectuels de Kolwezi

LA GECAMINES : QUEL AVENIR ?

**REFLEXIONS SUR LA
PRIVATISATION**

Edition : Groupe d'intellectuels de Kolwezi

REMERCIEMENTS

Nous prions les personnalités du monde scientifique qui ont bien voulu accepter de porter un regard critique sur ce travail de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance. Nous pensons particulièrement au Professeur KILANGA MUSINDE, Recteur de l'université de Lubumbashi, au Professeur KAKOMA SAKATOLO Z., Doyen de la Faculté de Médecine Humaine de l'Université de Lubumbashi, au Professeur KALENGA NGOY M., Doyen de la Faculté Polytechnique de l'Université de Lubumbashi, à l'Ingénieur NKULU MVULA, Directeur de la Division de Contrôle d'Exploitation aux Usines de Shituru, au Docteur NGOIE KANKE, responsable de la Clinique de Panda, et à Maître MBUYU LUYONGOLA, Bâtonnier au barreau de Lubumbashi.

Nos remerciements s'adressent également à tous ceux qui par leur contribution tant matérielle que morale ont permis l'édition de cet ouvrage.

BULUNDWE MUKUMBI
 CHIYEE KANYIK
 ILUNGA BOTA
 KABEMBA KIBOMBO
 KABONDO UMBA
 KAHOZI LWAMBA
 KALAMBA BANIKI
 KALUULA WA KALUULA
 KALUKUTA PESA
 KALUME LWAMBA
 KAYUMBA SUMBWE
 KASWESHI MUSOKA
 KAZALI KANKESA K.
 KITANGU MAZEMBA
 KIWANDA SALASA
 LENGE MASANGU M.

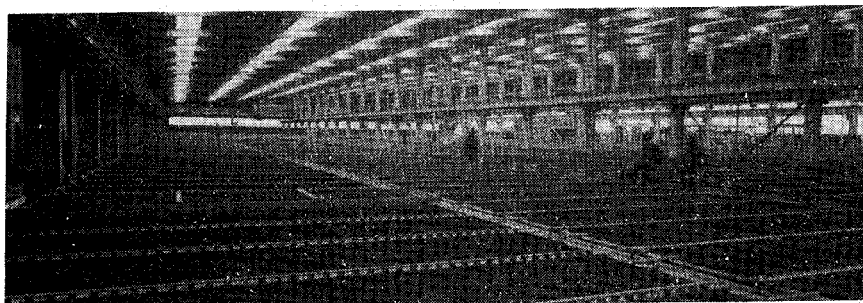
MAKONGA MABENZE
 MAKUNGU MWALE
 MBAYA MBAAZ
 MONGA MWALA
 MUKANDA SAMALENGE
 MULAU OND NAWAJ
 MULUMBA KILUFYA
 MWANABABA KAZINGA
 MWILAMBWE NGOY
 MWINKEU MUTAS
 NAWEZI A CHIKWAND
 NGOYI KASHINJI
 NKONKO ILUNGA
 NKULU KITSHUNKU
 NYEMBO MUTA'HILE
 NZENGA KONGOLO
 SAKADJENGU MAJI

SUMBUL NFUMWASH
 TSHIKOLA SONYI
 TSHIVETE NDOL
 YAMUNGU KISHIMBA M.
 ZONGWE MUTETA

DOCTEUR EN GEOLOGIE
 INGENIEUR CIVIL DES MINES
 INGENIEUR CIVIL DES MINES
 INGENIEUR CIVIL DES MINES
 LICENCIE EN SCIENCES ECONOMIQUES
 GRADUE EN PEDAGOGIE APPLIQUEE
 INGENIEUR CIVIL DES MINES
 LICENCIE EN DROIT
 INGENIEUR CIVIL METALLURGISTE
 INGENIEUR CIVIL ELECTRICIEN
 INGENIEUR CIVIL METALLURGISTE
 INGENIEUR CIVIL MECANICIEN
 GRADUE EN PEDAGOGIE APPLIQUEE
 INGENIEUR CIVIL METALLURGISTE
 INGENIEUR CIVIL MECANICIEN
 DOCTEUR INGENIEUR EN METALLURGIE
 ET ELECTROCHIMIE
 LICENCIE EN GESTION
 INGENIEUR CIVIL ELECTRICIEN
 INGENIEUR CIVIL DES MINES
 INGENIEUR CIVIL CHIMISTE
 INGENIEUR CIVIL MECANICIEN
 LICENCIE EN SCIENCES ECONOMIQUES
 INGENIEUR CIVIL METALLURGISTE
 1er SUBSTITUT DU PROCUREUR
 HONORABLE CONSEILLER DE LA REP.
 INGENIEUR CIVIL METALLURGISTE
 LICENCIE EN SOCIOLOGIE INDUSTRIELLE
 DOCTEUR EN MEDECINE
 GRADUE EN PEDAGOGIE APPLIQUEE
 INGENIEUR TECHNICIEN ELECTRICIEN
 INGENIEUR CIVIL DES MINES
 INGENIEUR CIVIL DES MINES
 INGENIEUR CIVIL DES MINES
 LICENCIE EN SCIENCES COMMERCIALES
 ET FINANCIERES
 MAGISTRAT
 INSPECTEUR DU TRAVAIL
 INGENIEUR CIVIL CHIMISTE
 INGENIEUR CIVIL EN CONSTRUCTION
 LICENCIE EN SCIENCES COMMERCIALES

PLAN

	Page
PREFACE	13
1. PREAMBULE	17
2. HISTORIQUE : DE L'UNION MINIERE DU HAUT-KATANGA A LA GECAMINES	21
3. EVOLUTION DE LA PRODUCTION	25
4. CRISE ACTUELLE DE LA GECAMINES ET EFFORT DE REDRESSEMENT	27
4.1. CRISE	27
4.2. EFFORT DE REDRESSEMENT	29
4.3. ACTIONS A POURSUIVRE POUR GARANTIR LE REDRESSEMENT	30
5. DE LA PRIVATISATION DE LA GECAMINES	35
5.1. CONSIDERATIONS GENERALES	35
5.2. CAS DE LA GECAMINES	37
5.3. SCHEMA POUR PRIVATISER LA GECAMINES	39
6. CONCLUSION	41



Usine d'électroraffinage de Luilu

PREFACE

Le débat sur la privatisation des entreprises zaïroises, dont la plus grande et la plus importante est justement la GECAMINES, a connu une ampleur particulière depuis la Conférence Nationale Souveraine (CNS, août 1991-décembre 1992). Deux thèses se sont depuis lors affrontées : l'une, favorable à la privatisation, sur base d'arguments de croissance économique de l'entreprise privatisée, l'autre, défavorable, au regard des conséquences sociales néfastes, du contrôle et de l'appropriation du capital de l'ancienne entreprise publique.

Les tenants de la thèse de la privatisation (dont nombreux se recrutent dans les rangs de l'Union des Démocrates Indépendants, U.D.I., parti du Premier Ministre KENGO wa DONDO), voient dans la privatisation le moyen d'attirer des capitaux étrangers nécessaires à la relance de ces unités économiques auxquelles il manque souvent les fonds de roulement et des gestionnaires indépendants et conscien-
cieux.

Céder de telles entreprises à des personnes privées permettrait de relancer la production, de procurer l'emploi et d'atteindre ainsi le but qu'on attend d'une entité économique. Grâce aux taxes et autres impositions, l'Etat pourrait y trouver son compte. Alors que lorsque l'entreprise publique est à l'arrêt pour des raisons d'exploitation ou de gestion, ni l'Etat, ni les particuliers ni encore moins les travailleurs n'en tirent bénéfice ! D'où la nécessité et l'urgence de céder en partie le capital de ces entreprises publiques, en vue de créer éventuellement des sociétés d'économie mixte.

Les défenseurs de l'entreprise publique relèvent d'abord que la

plupart des entreprises publiques zaïroises possèdent une infrastructure encore viable et un marché sûr. Un gouvernement responsable et de bonne foi pourrait en favoriser le refinancement par des capitaux intérieurs et s'engager à ne pas perturber leur gestion par des prélèvements impromptus et des décisions politiques irrationnelles. D'autre part, il faut craindre que la privatisation de grandes entreprises (dont la GECAMINES) ne puisse faire échapper totalement et le capital social et les bénéfices au contrôle de l'Etat zaïrois. En effet, les nouveaux actionnaires, qui sont censés venir d'Occident, risqueraient de gérer la société dans une visée stratégique en rapport avec les besoins de leurs affaires, de leurs pays ou continent plutôt qu'avec les nôtres ! (argument nationaliste)

La première victime d'une telle politique sera sans doute le travailleur zaïrois. L'entreprise privée, dans la poursuite du gain, procédera en premier lieu à la réduction des effectifs du personnel. Pour les entreprises publiques zaïroises (dans lesquelles l'embauche de personnel n'a pas toujours répondu à des critères de bonne gestion), il faut s'attendre à une réduction des effectifs d'au moins de moitié. Il y a dès lors une crainte que privatisation ne soit synonyme de chômage. Aussi, s'agissant de la privatisation ou de la gestion privée vantées par le gouvernement KENGO, la question immédiate qui se pose est celle de savoir : qui seront les acheteurs de ces entreprises dans un pays considéré par les Occidentaux comme «à hauts risques» ? N'allons-nous pas trouver, comme acheteurs, ceux qui ont pillé le pays sous la IIème République ? Eux qui n'ont jamais réussi à bien gérer la chose publique, pourront-ils réussir les affaires privées ?

Vu de l'étranger, la privatisation des entreprises publiques zaïroises n'aurait pas la même signification. Elle est d'abord un mode normal de fonctionnement de l'économie au sein d'un Etat. Par son essence, en Occident, l'entreprise est privée et libérale ! Mais au regard du marasme qui a caractérisé la gestion des 35 années d'indépendance, nombreux sont les théoriciens occidentaux qui soutiennent que l'Afrique n'a pas encore la maturité nécessaire pour gérer les affaires.

Particulièrement le Zaïre ! Si en 35 années les dirigeants noirs ont réussi à détourner les avoirs et revenus de l'Etat pour en faire des propriétés privées, en laissant leurs pays endettés jusqu'au cou, pourquoi faut-il encore leur accorder des crédits au refinancement ? Ne faut-il pas plutôt les amener à rendre ces entreprises à ceux qui les ont implantées et laisser les Noirs retourner à leur civilisation de cueillette, de chasse et d'économie d'autosubsistance ! Au regard de la mauvaise gestion des entreprises publiques zaïroises (dont sont responsables les dirigeants politiques de la IIème République), ce raisonnement raciste peut-il être réfuté ?

En tout état de cause et concernant l'entreprise publique la plus importante de l'Afrique centrale, la GECAMINES, il faut reconnaître que la question de la privatisation survient à cause de la mauvaise gestion, plus exactement, à cause de la pratique malheureuse consistant pour les dirigeants politiques nationaux et locaux d'obliger les gestionnaires à leur verser de grosses sommes d'argent hors budget et à des fins n'ayant rien à avoir avec le fonctionnement de ces entreprises ou l'intérêt de l'Etat. C'est donc principalement à cause de détournements, vols, pillages, expropriations des biens des entreprises publiques (raisons extérieures à l'entreprise) que celles-ci ont été conduites à leur «faillite» actuelle !

Faut-il dès lors les refinancer (avec quel argent ?) ou les céder carrément à des particuliers ?

Secoués par ce débat sur la privatisation, les dirigeants de la GECAMINES ont ouvert la brèche à une autre forme de gestion privée. C'est notamment le partenariat GECAMINES-FORREST-UNION MINIERE en vue d'exploiter la mine de Kasombo, près de Kipushi. Les Sociétés FORREST et UNION MINIERE, financées par la Belgo-laise, exploiteraient la mine, tandis que le traitement métallurgique et la vente des métaux seraient faits par la GECAMINES. Au résultat, le partage du bénéfice sera de 60% pour la GECAMINES et 40% pour les deux privés. L'expérience est en cours d'exécution. Mais, ne peut-on pas critiquer un tel partage, défavorable à l'égard de

la GECAMINES, le financement amené par le groupe FORREST-UNION MINIERE-BELGOLAISE n'étant que de 15 millions \$US pour un gain attendu de plusieurs dizaines de millions de \$US sur une période de deux ans seulement ? N'est-ce pas brader le patrimoine national alors que d'autres possibilités plus intéressantes de financement devraient exister ?

Quant à l'accord SNCZ-SIZARAIL qui semble améliorer le service de transport ferroviaire, n'est-il pas anormal de constater que c'est le prestataire de service qui retribue le propriétaire et non l'inverse ? Et alors, les deux autres prestataires de service, MMR et ENTREFER, paieront-ils aussi le propriétaire, SNCZ ? Quelle sera leur source de revenu ?

Dans ces deux contrats (GECAMINES-groupe FORREST et SNCZ-SIZARAIL), les termes des accords sont que le patrimoine demeure la propriété de l'Etat à travers l'entreprise publique, tandis que l'exploitation et la gestion des bénéfices feraient l'objet d'un partage.

Ce qui laisse hésitant et sceptique est toujours la question de savoir : à qui profitera en définitive la plus-value versée à l'Etat ou à l'entreprise publique ? A la population sous forme de travaux publics ou de prestations sociales, ou à nos dirigeants ?

Enfin il faut relever le courage et l'intelligence dont le Groupe de réflexion de Kolwezi a fait montre en décidant d'examiner rationnellement une question d'une aussi grande actualité pour plus de 50.000 zairois employés par ces entreprises publiques dont près de 30.000 par la GECAMINES. Je les remercie et les admire pour leur contribution à la résolution des questions qui rendent notre avenir de jour en jour plus incertain.

Me Jean MBUYU LUYONGOLA

Bâtonnier

1. PREAMBULE

Depuis quelques mois, on assiste, de la part du gouvernement, à la privatisation des sociétés d'Etat. C'est le cas du groupe SNCZ avec la dissolution de l'OCS remplacé par SIZARAIL pour la gestion, MMR pour la maintenance du matériel roulant et ENTREFER pour l'entretien des voies ferrées. C'est aussi le cas de l'hôtel Karavia dont la gestion est assurée depuis juillet dernier par le groupe belgo-hollandais SODIPAFRI. Une tentative est en cours pour la SODIMIZA dont les acquéreurs ne sont pas clairement identifiés. L'ONPTZ est également dans le collimateur. Quant à la GECAMINES, le Holding, la GCM-Commerciale ainsi que la GCM-Développement, ils ont été dissous le 10 juin 1995, seule subsiste la GCM-Exploitation qui doit reprendre à son compte les activités des deux entreprises soeurs moribondes.

L'examen des procédures de privatisation révèle que le schéma adopté chaque fois est identique. Les entreprises nouvellement créées souscrivent à un capital qu'elles ne libèrent pas, elles ne reprennent que la gestion des actifs, par ailleurs mal évalués, des entreprises dissoutes abandonnant l'essentiel des dettes du passif à l'Etat. Le processus de privatisation est mené par le gouvernement sans associer véritablement les gestionnaires des entreprises visées et en ignorant les réalités socio-politiques de notre pays. Les ressortissants réellement responsables des milieux où sont basées ces entreprises ne sont pas consultés et encore moins intéressés aux négociations, ils sont plutôt placés, après coup, devant le fait accompli ; il en découle un sentiment de frustration et des remous au sein de la population avec risque de débordement.

Face à cet état des choses, le groupe d'intellectuels de Kolwezi s'est réuni, loin des enjeux politiques de Kinshasa, pour discuter de la privatisation des sociétés d'Etat installées au Katanga et particulièrement de la GECAMINES dont il est de plus en plus question.

Le présent document fait le point des réflexions avancées durant les discussions du groupe d'intellectuels de Kolwezi. Après un aperçu historique sur la GECAMINES s'étendant de la création de l'UMHK à l'entreprise sous sa formule actuelle, on analyse l'évolution de sa production dans le temps, on aborde ensuite la crise que traverse la société depuis plusieurs années, on examine enfin les aspects relatifs à la privatisation de la GECAMINES et on propose une procédure ad hoc.

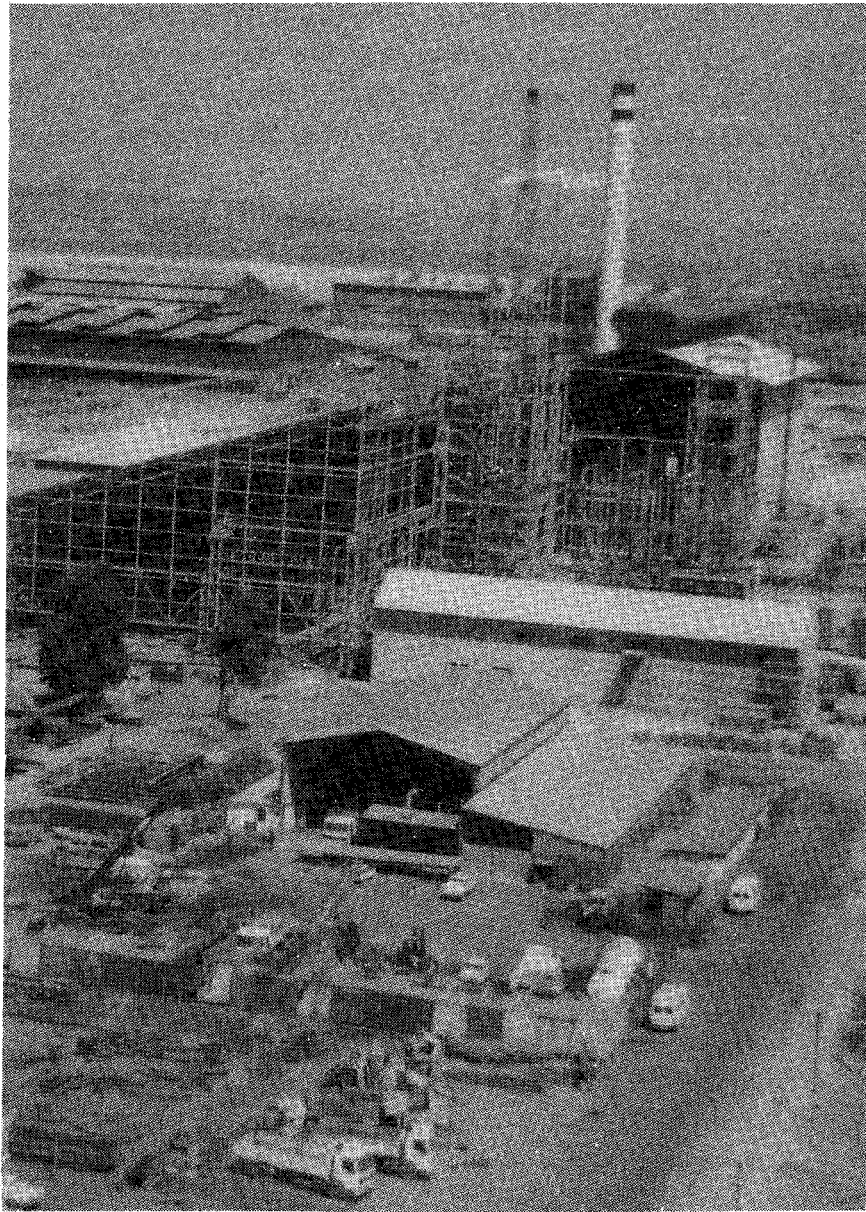
La société a connu des périodes de prospérité aussi bien à l'époque de l'UMHK, entreprise privée, que davantage au cours de celle de la GECAMINES, entreprise étatique. C'est sous cette dernière forme que sa contribution au trésor public a été la plus élevée avec plus de 70 % dans la constitution du produit national brut et la quasi-totalité de l'apport des recettes en devises au budget de l'Etat.

La société dont la production est en recul constant depuis 1988 (essentiellement pour mauvaise gestion, clientélisme exacerbé, ingérence et ponctions financières importantes de l'Etat) amorce une remontée de la production du cobalt depuis 1994, celle du cuivre et du zinc dès 1995 alors que pour le cadmium les perspectives de 1996 sont bonnes. Un effort particulier est consenti par l'entreprise pour réduire ses charges, assurer son fonctionnement en autofinancement, liquider ses arriérés à l'égard des fournisseurs et bailleurs de fonds. La confiance internationale renaît. L'Etat perçoit de nouveau des taxes malgré que les pertes cumulées encourues par la société les années antérieures n'ont pas encore été épongées et que rares sont les entreprises d'Etat qui versent une contribution au trésor public dans la conjoncture difficile que traverse tout le pays.

Comme nous le verrons plus loin, la période actuelle paraît mal

choisie pour une privatisation intégrale de la GECAMINES. Le gouvernement devrait plutôt encourager la reprise de l'entreprise et en favoriser les conditions, notamment en la débarrassant des anciennes sociétés satellites de l'UMHK, absorbées par la société en 1974, et qui pourraient être privatisées. L'action viserait par là un double objectif: réduire les charges de la GECAMINES et donner la possibilité d'une redynamisation des sociétés ainsi délestées.

Le groupe d'intellectuels de Kolwezi espère que ce document servira de support aux décideurs politiques de notre pays.



Usine de préparation d'anodes de Luilu

2. HISTORIQUE : DE L'UNION MINIERE DU HAUT KATANGA A LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES

Fondée en 1906, avec des capitaux belgo-anglais, l'Union Minière du Haut-Katanga s'associe le concours du Comité Spécial du Katanga pour exploiter les gisements de cuivre et d'étain situés au Katanga dans deux zones d'environ 15.000 Km² chacune. La société produira ainsi du cuivre, de l'étain et les métaux associés : cobalt, zinc, argent, or, platine... Elle exploitera les gisements de matières nécessaires au traitement des minerais, produira l'énergie électrique pour ses besoins, entretiendra un réseau des voies et moyens de transport, procédera à l'agriculture, à l'assainissement du milieu et à la création des entreprises nécessaires à la réalisation de son objet social.

Ainsi créée, l'UMHK va se développer rapidement et son essor industriel permettra l'éclosion sur le territoire katangais d'innombrables entreprises, entraînant le développement socio-économique de la province avec la naissance des cités et villes dans lesquelles l'effort sera axé sur le bien-être social de la population, en rapport avec le logement, la santé, l'éducation, les loisirs. Et durant de longues années, l'activité de l'UMHK exercera une grande influence sur les économies du Congo et de la Belgique.

A l'accession du pays à l'indépendance en 1960 l'UMHK reste sous contrôle étranger, le siège social est fixé à Bruxelles alors que le siège administratif du Katanga est supprimé. Cependant, au bout d'une longue procédure et d'âpres négociations, le pays mettra tout en oeuvre pour placer sous son contrôle toutes les opérations de l'entreprise :

- obtention le 3 février 1965 de 17,95 % des parts

sociales de l'UMHK et 24,49 % des droits de vote de l'assemblée des actionnaires en reconnaissance du contentieux belgo-congolais consistant au transfert à la République du Congo de l'ancien portefeuille de la colonie estimé entre 34,9 et 37,3 milliards de francs belges au 31 décembre 1959 ;

- dès 1966, augmentation des taxes à l'exportation de 17 à 30 % ;

- prélèvement obligatoire de 10% en nature et sans indemnité sur les métaux produits par la société ;

- retrait sans compensation, suivant la loi Bakajika du 7 juillet 1966, de toutes les concessions accordées sur le territoire de la République avant le 30 juin 1960.

La nationalisation est proclamée le 2 janvier 1967 avec la reprise par l'Etat des actifs de l'UMHK situés en République du Congo, c'est la création de la GECOMIN ou la GECAMINES actuelle. La commercialisation des métaux d'abord assurée par la Société Générale des Minerais sera confiée à partir de 1974 à une société zaïroise créée dans ce but, la SOZACOM, par la suite GCM-Commerciale.

L'objectif essentiel de la nationalisation est de permettre au pays de mieux bénéficier des revenus liés à la commercialisation de ses produits miniers. La nouvelle société versera, contre rétrocession en monnaie locale, 55 % des devises provenant de ses recettes d'exportation ; en plus elle paiera des impôts et taxes divers dont les droits de sortie sur l'exportation des produits et les droits d'entrée sur les marchandises, la contribution sur les revenus des employés ainsi que sur le chiffre d'affaire. La contribution globale de la GECAMINES dépassera ainsi 70 % dans le produit national brut du pays et le financement du budget de l'Etat.

En 1974, suite aux difficultés économiques résultant de la zaïrianisation, la GECAMINES sera contrainte d'absorber les sociétés sa-

tellites, anciennes filiales de l'UMHK : Sogechim, Comekat, Métal-kat, Latreca, Charbonnages de Luena, Cimenterie de Jadotville, Minoteries du Katanga,... alourdissant ainsi sa structure de gestion. Mais malgré cela, la société connaîtra globalement une période de croissance jusqu'en 1986. Viendra ensuite la crise qui persiste encore à ce jour.

Dotées de la personnalité juridique, la GCM-Exploitation et la GCM-Commerciale ainsi que la GCM-Développement (agro-alimentaire) seront par la suite placées sous la tutelle de la GCM-Holding avec l'Etat zaïrois comme seul actionnaire. Mais depuis le 20/05/1995, le groupe GECAMINES a été dissous ; la GCM-Exploitation a repris l'appellation GECAMINES et est placée sous la tutelle du Ministère ayant les mines dans ses attributions. A ce jour, plusieurs interrogations demeurent dans le chef des observateurs tant des milieux économiques, politiques que de la GECAMINES elle-même. La GECAMINES a-t-elle besoin de tout le personnel ex-GCM-Commerciale pour commercialiser sa faible production actuelle ? Le personnel ex-GCM-Commerciale gardera-t-il ses nombreux avantages comparativement à celui du personnel de production ? Que sont devenus l'actif et le passif de la GCM-Commerciale ? Des questions persistent également vis-à-vis de la GCM-Développement qui dispose d'un personnel pléthorique pour son niveau actuel de production et de surcroît mal rémunéré !

Depuis la dissolution du conseil d'Administration de la GCM-Exploitation le 11/02/1992 la société fonctionne avec deux organes :

- le Comité de gestion dirigé par le Président-Délégué-Général,
- Le Collège des Commissaires Généraux aux Comptes.

Outre la gestion des affaires courantes de l'entreprise, le Comité de gestion prend toutes les décisions nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société : opérations d'acquisition, de vente, de prise de

participation, transactions, cessions, élaboration et présentation du bilan à l'autorité de tutelle.

Sur le plan fonctionnel, la GECAMINES comprend trois groupes d'exploitation (Sud, Centre, Ouest) géographiquement circonscrits autour respectivement de Lubumbashi, Likasi et Kolwezi. Ce dernier groupe est le plus important avec l'essentiel des activités minières et métallurgiques. La société assure en plus la recherche et le développement à travers ses départements d'études (géologie, mines, métallurgie, construction), elle s'occupe également, dans ses ateliers, de l'essentiel des réparations et de la maintenance de ses équipements. Sur le plan social, la société prend en charge les soins médicaux des membres des familles des agents et assure la scolarisation des enfants de ces derniers. Cette action s'étend même aux populations environnantes liées à l'entreprise.

3. EVOLUTION DE LA PRODUCTION

La santé de la société transparaît dans l'évolution de la production de ses métaux (tableaux 1 à 3 en annexe), particulièrement celle du cuivre et dans une moindre mesure celle du cobalt.

Notons qu'outre les métaux, la GECAMINES produit, pour ses besoins propres et/ou pour les tiers, du charbon, du calcaire, de la chaux, du ciment métallurgique, de l'acide sulfurique, des acides gras, des biens manufacturés à base de cuivre et zinc ainsi que divers articles et pièces de rechange.

Partie en 1906 d'un capital de 10 millions de francs belges, l'UMHK mettra tout en oeuvre pour développer rapidement la production de ses métaux. Pour le cuivre, dès 1911 elle produit près de 1.000 T, dépasse 50.000 T en 1923, 100.000 T en 1928, 200.000 T en 1952. Quant à la production de cobalt entamée en 1926 avec 328 T, elle passe le cap de 1.000 T en 1938, 2.000 T en 1943, 4.000 T en 1948, 8.000 T en 1953.

En 1960, à l'accession du pays à l'indépendance, l'entreprise produit 300.675 tonnes cuivre et 8.222 tonnes cobalt. Globalement ce niveau est maintenu jusqu'en 1962 avec une légère tendance haussière pour le cobalt malgré la sécession qui règne au Katanga. En 1963, on enregistre une chute avec l'intervention de l'Organisation des Nations Unies dans la région. A partir de 1964, on assiste à une croissance soutenue de la production qui dépasse le niveau de 300.000 tonnes cuivre en 1966, puis 400.000 tonnes cuivre en 1971 et atteint un premier sommet en 1974 avec 471.072 tonnes cuivre et 17.545 tonnes

cobalt, seuil qui n'a jamais pu être dépassé pour le cobalt jusqu'à ce jour.

Ces accroissements successifs de production ont été rendus possibles grâce aux investissements consentis par la société, spécialement au Groupe Ouest avec l'exploitation de nouvelles mines et carrières, la construction du concentrateur de KAMOTO-DIMA, l'accroissement de la capacité des Usines de LUILU inaugurées en 1960.

Mais dès 1973, interviennent à la fois la crise pétrolière avec l'OPEP qui met tout en oeuvre pour contrôler le marché de l'or noir dans le monde et la «zaïrianisation» ou reprise en mains de l'économie par les nationaux, non préparés, avec comme conséquence la chute de production dans le domaine agricole, la petite et moyenne entreprise, les services.

Ces facteurs préludent à la première crise que la société connaîtra peu après.

En 1978, la guerre de six jours (deuxième guerre du Shaba) donne un coup de semonce à la production des métaux qui descend à 391.347 tonnes cuivre, 43.693 tonnes zinc et 186 tonnes cadmium tandis que le cobalt remonte à 13.095 tonnes suite à l'incertitude provoquée sur le marché mondial par les deux guerres du Shaba. Cette fièvre relance la demande jusqu'en 1980. Cependant, la tentative du Zaïre d'imposer ses prix sur le marché international du cobalt fera chuter énormément la production de ce métal à environ 5.400 tonnes en 1982 et 1983.

Quant à la production du cuivre après les deux guerres du Shaba, elle reprend dès 1980 et se maintient jusqu'en 1987, en partie grâce au déstockage des remblais stratégiques de minerais.

De cette analyse de l'évolution de la production des métaux, il ressort que la société a connu des périodes de croissance aussi bien sous sa forme initiale d'entreprise privée avec des actionnaires étrangers jusqu'en 1967 que sous la forme de société d'Etat après la nationalisation. C'est par ailleurs au cours de cette seconde période qu'elle a affiché ses records de production.

4. CRISE DE LA GECAMINES ET EFFORT DE REDRESSEMENT

4.1. CRISE

Dès 1988, la société va connaître une crise sans précédent dans son histoire, suite à la mauvaise gestion, à savoir : des investissements mal orientés, un endettement excessif plutôt qu'une politique d'autofinancement, des prélèvements importants sur les recettes par l'Etat (seul actionnaire) sans apport d'argent frais, le clientélisme à outrance, l'impunité à l'égard de certains groupes de personnes, la volonté d'assouvir des ambitions personnelles en "battant les records de production", les mauvaises allocations des ressources, les paiements à des fournisseurs politiques n'ayant jamais livré les marchandises commandées, le recours à titre gracieux à des maisons extérieures pour des projets d'amélioration sans application pratique (GADI-GOMBERT pour le personnel, Mc KINSEY pour les approvisionnements, projet GLI pour la comptabilité dans les secteurs d'exploitation et des ateliers,...).

Par ailleurs, le gouvernement confiera progressivement à la société la gestion de quelques entreprises minières en agonie (SODIMI-ZA,...) et d'autres institutions sans rapport direct avec son objet social (GCM-Développement, Hôtel Karavia, Hôpital Sendwe,...). La société financera aussi beaucoup de programmes à caractère social ou communautaire : entretien des routes, ravitaillement et paiement de la solde des militaires, financement du parti-Etat, dépenses onéreuses de prestige, réquisition et destruction des logements ainsi que des véhicules de la société,...

Tous ces facteurs finissent par étrangler l'entreprise qui se trouvera dans l'incapacité d'entreprendre même les travaux préparatoires et/ou de développement d'exploitation de ses mines et carrières, particulièrement de découverte des carrières du Siège de Kolwezi Mines, fournissant alors 60 % des extractions minières de la société. La situation s'aggrava avec l'effondrement partiel de la mine souterraine de Kamoto en septembre 1990.

En 1992, l'entreprise ne produit que 134.993 tonnes cuivre, 6.547 tonnes cobalt, 18.833 tonnes zinc. Essoufflée, elle démarre péniblement l'année 1993, avec un outil obsolète, un manque criant de pièces de rechange, de processeurs, de consommables et d'autres articles divers indispensables aux travaux d'exploitation.

La situation de désordre socio-politique vécue au pays depuis le début de la démocratisation ne favorise pas la reprise normale des activités de la société. Au contraire, la suspension des financements par les bailleurs de fonds consécutive à ce désordre entraîne un retard dans la réalisation des projets d'investissements devant garantir un accroissement de la production. Cette situation sera empirée par les difficultés d'écoulement du cobalt conséquentes à la baisse de la demande enregistrée en 1992.

Quant aux anciennes sociétés satellites absorbées par l'entreprise, le constat n'est pas élogieux : baisse de production, perte de compétitivité et de marchés. Souvent marginalisées dans la satisfaction de leurs besoins, par rapport aux unités de la GECAMINES, société mère, elles ne jouissent plus de la souplesse de leur ancienne structure d'approvisionnement adaptée à leur taille et n'ont plus de regard sur les recettes centralisées par la GECAMINES qui définit les priorités des dépenses.

Les difficultés toujours croissantes de la SNCZ ne sont pas sans effet négatif sur la production, principalement en ce qui concerne le transport des minerais, métaux, consommables, processeurs et réac-

tifs. Il en est de même du mauvais état du tronçon routier Likasi-Kolwezi, par ailleurs sans pont sur le Lualaba depuis quatre ans.

4.2. EFFORT DE REDRESSEMENT

La société va alors définir des plans minima de survie avec un objectif de 50.000 tonnes cuivre en 1994 et 1995 ainsi qu'une priorité sur la production de cobalt, principalement à partir des hydrates ex-Luilu et des anciens remblais de SKM. Certaines unités d'exploitation sont arrêtées afin de concentrer les efforts sur celles maintenues en activité dans le cadre de la survie.

Et contrairement aux informations qui circulent à Kinshasa et ailleurs, fruit de la vile imagination de certains, malgré les départs massifs du personnel kasaïen enregistrés en 1993 (l'effectif tombe de 31.211 agents à fin 1992 à 23.012 à fin 1993), l'activité de la société ne s'arrêtera pas. Grâce aux efforts des enfants du Katanga et d'une minorité des ressortissants des régions autres que les deux Kasaï, sans apport financier extérieur et malgré les coûts de production accrus et des fonds propres négatifs depuis 1993 (ce qui est une première dans l'histoire) la faillite est évitée. L'entreprise se battra vaillamment pour survivre à un environnement politique, économique et social hostile engendré par la crise, elle devra en même temps lutter contre les vols de produits miniers et de ses équipements, sur le fond d'une hyperinflation monétaire qui lamine impitoyablement le pouvoir d'achat des travailleurs. L'accent sera mis sur l'amélioration de la récupération de tous les métaux.

Ces efforts finiront par payer : l'entreprise connaît un début de redressement de la production de cobalt dès 1994 (fig. 2 en annexe) ainsi que celle de cuivre (fig. 1 en annexe) et de zinc en 1995.

Sur décision courageuse de la Délégation Générale prise pratiquement contre la volonté de la tutelle qui s'est toujours opposée à une quelconque forme d'indexation des salaires, un effort est consenti afin d'améliorer le pouvoir d'achat du personnel en vue d'accroître sa

motivation et augmenter ainsi sa productivité. Cet effort est d'autant plus significatif dans la mesure où aucun délestage du personnel n'a été opéré, malgré l'arrêt de certaines unités de production et la réduction générale des activités dans la plupart des secteurs de l'entreprise.

Malgré la crise, l'entreprise poursuivra et mènera à terme, souvent en autofinancement, plus d'un projet d'investissement auparavant initié sur des financements extérieurs :

- la préparation des anodes et l'électroaffinage du cuivre à Luilu ;
- la filtration des gangues à Shituru ;
- la réhabilitation partielle du concentrateur de Kolwezi ;
- la télécommunication par satellite ;
- l'exploitation par courroies de la carrière de KOV à Kolwezi.

Les résultats issus des efforts menés sont d'ailleurs perçus positivement par certains bailleurs de fonds et autres fournisseurs qui, aujourd'hui, refont confiance à la société qui déploie beaucoup d'efforts afin de rembourser les arriérés avec ses modestes recettes.

A côté des plans minima de survie, la société a également conçu un plan de redressement à deux variantes. La première vise à ramener la production à un niveau de 125.000 tonnes cuivre, 8.000 tonnes cobalt et 20.000 tonnes zinc d'ici l'année 1998. La seconde vise un niveau de 245.000 tonnes cuivre, 8.800 tonnes cobalt et 20.000 tonnes zinc d'ici l'an 1998.

4.3. ACTIONS A POURSUIVRE POUR GARANTIR LE REDRESSEMENT

Plusieurs facteurs aussi bien internes à la société que ceux liés à l'environnement ne permettent pas malheureusement aux efforts fournis d'aboutir très rapidement.

Sur le plan interne, la société a gardé une structure lourde et fortement centralisée à la dimension des 470.000 tonnes de cuivre d'antan alors que la production actuelle ne dépasse même pas 40.000 tonnes. Le système d'approvisionnement très lent et centralisé se trouve peu adapté à cette période de crise qui requiert la souplesse, la rapidité, l'économie des faibles moyens disponibles, le rapprochement des centres de décision aux centres de production. On enregistre encore des dépenses vers l'extérieur sans bénéfice réel pour la société alors que l'argent manque pour approvisionner l'exploitation en divers articles, généralement peu coûteux mais indispensables à la production. Des pièces de rechange et des consommables sont stockés aux Groupes Sud et Centre alors que l'Ouest est en rupture de stock, pendant que des véhicules du Sud ou du Centre se rendent à vide à l'Ouest. Le contrôle est renforcé de façon nuisible avec l'accroissement des niveaux d'intervention, ce qui allonge les délais de décision, surtout lorsque les intervenants sont incapables de percevoir correctement les réalités.

Pour ce qui est des facteurs extérieurs à la société, on constate une indifférence quasi totale des instances du pays aux difficultés de l'entreprise. Celles-ci assistent passivement et de manière complice à la destruction du patrimoine, par vandalisme, sans que des mesures strictes ne soient prises pour endiguer ce fléau.

Pour consolider de façon durable un redressement déjà amorcé, il est plus qu'urgent que la société :

- améliore sa gestion ;
- décentralise certaines décisions ;
- accorde plus de pouvoir aux centres d'exécution ;
- réadapte ses structures au niveau réel de production ou de ses activités d'exploitation ;
- réaffecte les moyens disponibles des sièges à l'arrêt en faveur de ceux maintenus en activité dans le cadre du plan de redressement ;

- garantisse sans clientélisme l'équité dans le partage des tâches et responsabilités ;
- renforce la rigueur dans la gestion des ressources tant matérielles, financières qu'humaines ;
- poursuive la réduction des charges et considère l'efficacité comme la préoccupation majeure de l'entreprise.

Par ailleurs, la Délégation Générale devra affecter correctement et de manière transparente les recettes en permettant aux gestionnaires (centres d'exécution) de disposer de l'argent dont ils ont besoin pour le fonctionnement.

Quant à l'Etat zaïrois, il doit impérativement accepter de se déssaisir de certains pouvoirs et prérogatives qui constituent de véritables freins à une relance rapide de la société :

- suppression de la main mise du ministère de tutelle sur la gestion courante de l'entreprise qui, par ailleurs, relève du mandat du PDG (nomination et engagement du personnel, missions et formations à l'étranger,...)
- non parachutage, de l'extérieur, des gestionnaires n'ayant pas évolué dans l'entreprise dont ils ne connaissent pas les réalités profondes, d'où leur attitude indifférente,
- arrêt des ponctions financières,
- cessation de l'octroi des autorisations de vente des "mitrilles" à différents niveaux : sous-région, région, ministère du commerce extérieur.

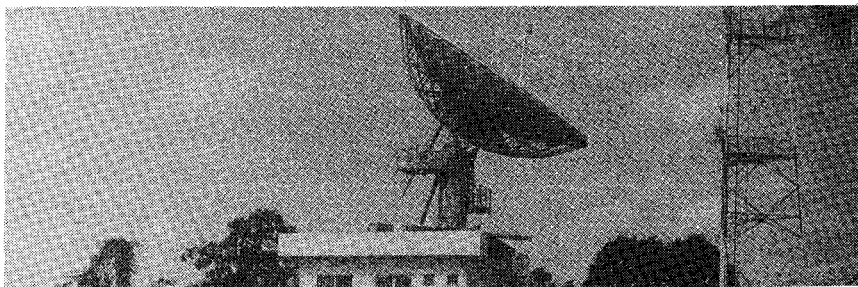
L'Etat devra ensuite prendre des mesures visant à protéger et à accompagner la relance de l'entreprise telles que :

- exonération temporaire des droits d'entrée sur les investissements,
- réaction vigoureuse des autorités étatiques face au vandalisme dont est l'objet la société ;
- paiement au comptant par l'Etat des prestations et

services lui fournis par la Gécamines pendant cette période de crise ;

- régularisation de la rétrocession en zaïre-monnaie, par la Banque Nationale, pour la paie à temps des agents et les frais de fonctionnement de la société ;
- retrait des forces combattantes des exploitations industrielles et centres urbains pour les cantonner dans des casernes.

Pour ramener la production au niveau de 125.000 tonnes cuivre, 8.000 tonnes cobalt et 20.000 tonnes zinc d'ici 1998, le plan de redressement de la société prévoit un besoin de financement d'environ 1 milliard \$US étalé de 1995 à 1999. Une croissance plus rapide de la production avec 245.000 tonnes cuivre, 8.800 tonnes cobalt et 20.000 tonnes zinc en 1998 nécessiterait près de 300 millions \$US supplémentaires, soit un total avoisinant 1,4 milliard \$US. Il faut cependant remarquer qu'à l'exception de la mine de KAMOTO qui requiert un investissement de l'ordre de 70 millions \$US (pour sa réhabilitation) et les besoins en remplacement au niveau de la société (afin de maintenir l'outil de production) pour 300 millions \$US, l'essentiel des 1,4 milliard \$US avancés représente des besoins pour le fonctionnement (réactifs, consommables, pièces de rechange) étalés sur cinq ans. Ce fonctionnement peut être assuré par autofinancement avec la production si les recettes sont recyclées dans l'entreprise conformément à son plan de redressement. Annuellement il faudrait donc près de 200 millions \$US seulement dont les trois quarts en fonctionnement et le quart en investissement.



Equipement de télécommunication par satellite de Lubumbashi.

5. DE LA PRIVATISATION DE LA GECAMINES

5.1. CONSIDERATIONS GENERALES

Comme défini par Larousse, la privatisation consiste à "faire tomber dans le domaine de l'entreprise privée (appartenant aux particuliers) ce qui était du ressort de l'Etat". L'argument avancé est celui de "permettre la réallocation optimale d'actifs jugés insuffisamment productifs lorsqu'ils sont entre les mains exclusives de l'Etat". En fait, l'idée maîtresse est la recherche du profit des sociétaires et/ou propriétaires, contrairement à l'entreprise étatique qui poursuit généralement des intérêts à caractère collectif sous diverses formes : pourvoir au trésor public, s'occuper du bien-être social de la population ou de l'infrastructure communautaire, réduire les différences économiques entre régions,...

Pour mieux rentabiliser les capitaux investis, l'actionnariat privé met l'accent sur l'amélioration de la production, de la productivité, la réduction des coûts et des charges diverses, une plus grande compétitivité de l'entreprise dans l'esprit d'un système d'économie de marché. Pour y parvenir, le privé n'hésite pas à s'ouvrir aux technologies plus performantes ni à se débarrasser des unités de production non compétitives ou des secteurs budgétivores peu ou non rentables.

La privatisation peut être totale, avec la cession de tous les actifs aux privés, ou partielle (mixte) lorsque l'Etat garde un certain nombre de parts dans l'entreprise. De cette façon, il s'assure d'un contrôle sur les activités de l'entreprise, sa politique en matière de développement ou à l'égard du personnel et face à l'environnement (salaire, dégraisage des effectifs, utilisation de la main d'oeuvre locale,...).

Mais l'Etat peut également, malgré sa participation au capital, laisser la gestion complète aux privés quitte à ce que ceux-ci lui rendent compte au même titre que les autres actionnaires. Il peut éventuellement ne garder qu'une voix consultative plutôt que délibérative. Cette pratique a l'avantage de rassurer les investisseurs, fournisseurs et bailleurs de fonds qui peuvent redouter l'ingérence de l'Etat dans la gestion de l'entreprise.

Notons que parfois le gouvernement procède à la privatisation de manière à recouvrir des fonds lui permettant de subventionner ou financer d'autres secteurs ou encore rembourser ses dettes.

Outre les avantages qui se résument généralement en l'amélioration de la gestion des différents moyens disponibles (humains, matériels, financiers) pour une meilleure production, la privatisation, surtout avec des capitaux étrangers, présente, comparativement à l'entreprise étatique, des inconvénients que voici :

- Intervention de la privatisation*
- risque d'invasion par la main d'oeuvre étrangère au détriment des nationaux ou des autochtones,
 - rapatriement excessif des bénéfices au détriment du pays,
 - imposition des gestionnaires choisis par le privé sans l'avis de l'Etat,
 - perte par l'Etat du contrôle du fonctionnement de l'entreprise.

Quant à l'étatisation, elle présente aussi des inconvénients :

- * non privatisation*
- risque de voir l'Etat, surtout dans les systèmes totalitaires, imposer des mandataires dont la réputation et l'honorabilité ne sont pas établies ;
 - réduction du degré de liberté des associés dans la gestion dans le cas d'entreprises mixtes ;
 - incompatibilité du rôle de l'Etat (législateur et co-propriétaire) avec les intérêts de l'entreprise.

5.2. CAS DE LA GECAMINES

Comme déjà souligné précédemment dans la section relative à l'évolution de la production, la société a connu des périodes de stabilité et de croissance aussi bien en tant qu'entreprise privée avant 1967 qu'en tant qu'entreprise étatique dès cette date jusqu'en 1986. Cependant, le maintien de la production des métaux au cours de la seconde période n'a été possible que grâce au déstockage des reblais stratégiques des minerais afin de compenser la baisse de l'extraction minière consécutive à un retard de découverte dans les mines à ciel ouvert de Kolwezi. Par ailleurs, la société a dépensé beaucoup d'argent en investissements peu utiles ou mal orientés et souvent à des coûts prohibitifs en recourant à des sous-traitants. C'est ainsi que les marques des équipements ont été multipliés. Et malgré le suréquipement, la découverte n'a pas suivi.

La crise que connaît la GECAMINES, particulièrement depuis 1988, est imputable essentiellement à l'emprise de l'Etat qui a mis ou laissé en place de mauvais gestionnaires, à la mégestion, au clientélisme, au tribalisme, à la confusion des intérêts personnels avec ceux de l'entreprise,... L'Etat n'a pas cessé de pratiquer des ponctions énormes au détriment de l'investissement dans l'outil de production ou du bien-être des travailleurs : réduction du pouvoir d'achat par blocage des salaires malgré l'inflation monétaire galopante, réduction et quasi suppression du système de ravitaillement des ménages alors que le coût de la vie n'a jamais cessé de grimper, politique visant à décourager les ressortissants de la province du Katanga au bénéfice de ceux des autres régions, faible responsabilisation des originaires à différents postes de commandement avec comme corollaire une recherche de la part des non originaires à brimer les autochtones, accroissement des charges de la société en lui confiant la gestion ou la reprise à son compte d'entreprises dont l'objet social n'est pas en rapport avec la GECAMINES (Hôpital Sendwe, Hôtel Karavia, autorités gouvernementales et forces de l'ordre établies dans la région pour leur

logement, la restauration, la locomotion,...), sponsorship des manifestations politiques diverses, dotations spéciales. On a souvent l'impression que les comptes de la société sont confondus avec ceux de l'Etat. Cela a même été cautionné par l'ordonnance-loi n° 88-029 du 25/12/88 stipulant que «la Gécamines-Exploitation est autorisée à fournir toute garantie, notamment sous forme de nantissements, cotisations, engagement à payer à première demande pour couvrir dans l'intérêt de la République du Zaïre, les dettes ou les engagements des tiers, que ceux-ci soient liés ou non à l'entreprise, envers toutes les banques et institutions financières».

De plus, avec la mentalité qui sévit au pays, caractérisée par une recherche éhontée du profit personnel, dans l'arbitraire et sans aucun scrupule pour le respect de la loi, aucune entreprise, même privée, opérant honnêtement ne peut prospérer au Zaïre.

A la lueur de ce qui précède, bien que l'opinion politique à Kinshasa présente la privatisation de la GECAMINES comme la solution pour sortir cette société de la crise, la priorité doit être plutôt axée sur la suppression de l'emprise de l'Etat sur l'entreprise, la responsabilisation de bons gestionnaires, la réhabilitation de la sanction et la remotivation du personnel. Ceci conduirait à une certaine prospérité de l'entreprise, condition à notre avis indispensable et préalable à toute forme de privatisation de la société.

* La privatisation n'est donc pas à exclure d'emblée, elle pourrait intervenir à moyen ou à long terme, mais son processus devra répondre, après examen profond à un canevas structuré comme proposé ci-dessous.

D'ores et déjà, nous pensons que l'option d'une privatisation partielle avec l'Etat coassocié à des actionnaires privés et n'intervenant qu'à titre consultatif dans une société anonyme, paraît plus indiquée pour la GECAMINES compte tenu de sa dimension et de sa vocation.

5.3. SCHEMA POUR PRIVATISER LA GECAMINES

Compte tenu d'une part, de la crise multidimensionnelle qui prévaut dans notre pays et d'autre part de l'importance de la Gécamines en tant que la plus grande entreprise publique du pays, vu son rayonnement sur le mieux-être des habitants de la province, nous pensons quant à nous intellectuels de Kolwezi et autres que sa privatisation devrait respecter la procédure suivante :

- * 1. La stabilité politique générale du pays doit d'abord être restaurée, notamment par la mise en place des institutions nationales et régionales reconnues par tous et fonctionnant librement conformément aux prescrits d'une loi fondamentale acceptée par la majorité et régissant tous les citoyens.
2. Le Parlement devrait au préalable adopter une loi sur l'autonomie politique et financière des Régions et sur la privatisation des sociétés dans le cadre d'un Etat de droit.
3. La base représentée par l'Assemblée Régionale et/ou par un groupe de députés devra être associée aux différentes discussions.
4. L'organe de Gestion de la GECAMINES devra être intimement associé.
5. La mise sur pied d'une commission d'experts nationaux qui aura pour mission de dresser le bilan de la société et l'état individuel des unités de production en consultation avec les organes compétents de la société et des maisons d'audit externe choisies de commun accord par l'entreprise et l'Etat sur base d'un appel d'offre.
6. La commission d'experts analysera et précisera le mode de privatisation (globale ou sectorielle) et en définira un plan.
7. L'élaboration d'un cahier de charges qui contiendra l'offre

publique de vente partielle ou totale de l'entreprise. En plus des problèmes technico-financiers, cette offre devra tenir compte des points suivants :

- a) la participation des autochtones au nouveau capital dont le niveau devra être négocié ;
- b) l'encouragement du petit actionnariat qui consisterait en parts détenues par les travailleurs de l'entreprise ;
- c) la garantie des intérêts régionaux et nationaux ainsi que celle des conventions de développement.

6. CONCLUSION

L'histoire de l'UMHK à la GECAMINES fait ressortir que l'entreprise a connu des périodes de croissance aussi bien sous sa forme initiale de société privée contrôlée par l'étranger que sous sa forme actuelle d'entreprise étatique après la nationalisation. La GECAMINES reste et probablement pour longtemps encore, la seule entreprise d'une grande envergure au pays, et elle a jusqu'à ce jour sauvé, par ses contributions, l'Etat de la faillite qui le guette.

* La crise que connaît la GECAMINES depuis 1988 est liée essentiellement à l'emprise de l'Etat caractérisée par les faits suivants : mise en place à certains niveaux de responsabilité de mauvais gestionnaires dont le comportement s'est caractérisé par des investissements mal orientés, un clientélisme outré, la recherche des intérêts personnels, l'impunité, la non prise en compte des intérêts de l'entreprise, le tribalisme, le favoritisme clanique, le vol et les ponctions financières. A cette raison fondamentale s'ajoutent la structure même de la société qui reste lourde pour le niveau actuel d'activité et la tutelle du gouvernement qui va jusqu'à empiéter sur la gestion courante de l'entreprise.

Pour soutenir l'effort actuellement fourni par la société, le gouvernement devrait plutôt supprimer son emprise, désengager l'entreprise des secteurs sans rapport avec son objet social, cesser d'effectuer des ponctions sur les finances de l'entreprise en dehors des redevances auxquelles l'Etat a droit, endiguer le vol.

Toute privatisation menée en dehors du schéma proposé dans le présent texte constituerait une porte ouverte à l'escroquerie et au détournement des deniers publics.

Le mouvement de privatisation des entreprises publiques initié par l'actuel gouvernement devrait donc être soumis au schéma présenté ci-dessus. Pour la GECAMINES, non seulement la période n'est pas indiquée pour sa privatisation encore faudrait-il que celle-ci soit progressive, conduisant d'abord à une entreprise mixte et s'appliquant

dans un premier temps à certaines unités satellites de production. L'extension de ce mouvement à toute l'entreprise ne pourra intervenir qu'à la lumière des résultats obtenus sur ces dernières (US/DA, LC, CCC, LNA, ex-GCM-Développement, SIMETAL...). Par ailleurs, pour être menée à bon port, toute privatisation devra prendre en compte les aspirations profondes des autochtones.

Cette façon de procéder nous éviterait des déboires du genre de ceux enregistrés à l'issue de la nationalisation et de la zaïrianisation, menées à la hâte, sans préparation et généralisées à tous les secteurs d'activité économique du pays.

Compte tenu du contexte politique conflictuel et turbulent dans lequel nous évoluons pendant cette période de transition où la responsabilité de l'Etat n'est pas clairement établie, la privatisation est inopportune.

Nous pensons même qu'il faudrait suspendre pour le moment tout mouvement de privatisation des entreprises publiques y compris celui en cours à l'OCS ou à l'ONPTZ, étant donné que la loi sur la privatisation des entreprises n'existe pas encore (non adoptée par le Parlement ni promulguée).

Entretemps et pour permettre à la GECAMINES de poursuivre le redressement amorcé depuis 1994, l'Etat doit laisser le Comité de Gestion, suivant le mandat qui lui est dévolu, prendre toutes décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise, sans avoir à se plier aux caprices d'une quelconque instance, et accepter l'exonération fiscale sur une période d'au moins deux ans comme sa participation à l'effort de redressement.

TABLEAU 1
EVOLUTION DE LA MINE PRODUCTION DE L'UNION MINIERE DU
HAUT-KATANGA A LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES

Année	CUIVRE (t)	COBALT (t)	ZINC (t)	CADMIUM (t)	ARGENT (t)	OR (Kg)
1954	223.791	8.609	7.800	-		
1955	234.673	8.587	32.000	32		
1956	247.452	9.089	33.968	117		
1957	240.280	8.115	42.084	312		
1958	235.586	6.501	53.432	489		
1959	280.403	8.431	54.844	580		
1960	300.675	8.222	53.358	209	123,3	45,0
1961	293.509	8.326	56.960	190	107,6	34,0
1962	295.236	9.683	56.025	97	49,6	27,0
1963	269.924	7.376	52.724	115	34,1	18,0
1964	275.547	7.676	55.553	165	46,0	28,0
1965	287.568	8.388	57.019	126	47,9	26,0
1966	309.239	10.945	61.500	149	61,4	36,0
1967	318.976	9.718	61.492	18	57,2	17,0
1968	324.500	10.549	62.574	320	60,6	21,0
1969	362.216	10.596	63.690	300	49,3	43,0
1970	385.460	13.958	63.749	316	46,1	114,0
1971	405.832	14.518	62.673	262	45,7	84,0
1972	428.703	13.043	67.170	296	58,8	98,0
1973	460.697	15.042	66.170	278	62,1	93,0
1974	471.072	17.545	66.150	272	51,3	145,0
1975	463.448	13.638	65.588	264	71,3	155,0
1976	407.704	10.686	60.622	252	60,5	130,0
1977	450.938	10.208	51.049	246	84,9	112,0
1978	391.347	13.095	43.508	186	89,1	129,0
1979	369.796	14.029	43.693	216	91,7	104,0
1980	425.695	14.593	43.848	168	78,8	115,0
1981	468.241	11.123	57.633	230	80,1	103,0
1982	466.404	5.475	64.425	281	59,2	86,0
1983	465.792	5.360	62.535	308	19,1	44,0
1984	465.549	9.075	68.411	218	31,0	36,0
1985	469.950	10.571	67.911	295	42,8	28,0
1986	476.033	14.518	63.914	364	34,3	24,0
1987	473.373	11.871	55.129	299	33,0	33,0
1988	438.451	10.026	61.091	281	34,9	30,0
1989	422.492	9.311	54.043	224	25,0	11,0
1990	338.708	9.981	38.206	127	22,1	16,0
1991	222.097	9.6620	28.321	123	5,6	4,5
1992	134.993	6.547	18.833	84	2,8	1,0
1993	45.910	2.092	4.149	12	1,0	,0
1994	29.300	3.274	600	0	,0	,0
1995	*34.000	*4.200	*4.500	0	,0	,0
	30494	4493	3047			

* Chiffres provisoires

N.B. La MINE PRODUCTION d'un métal est la quantité de celui-ci résultant des opérations minières, métallurgiques et de raffinage

TABEAU 2
EVOLUTION DE LA MINE PRODUCTION DE 1992 A 1994 A LA GENE-
RALE DES CARRIERES ET DES MINES

1992	CUIVRE (t)	COBALT (t)	ZINC (t)	CADMIUM (t)	ARGENT (t)	OR (Kg)
JANV	11.073	274	1.307	9		
FEVR	12.970	191	1.532	3		
MARS	8.420	1.000	1.567	2		
AVRIL	13.144	875	1.433	5		
MAI	15.784	635	1.453	4		
JUIN	7.726	826	1.413	5		
JUIL	9.201	986	1.495	9		
AOUT	16.743	887	1.605	10		
SEPT	10.999	425	1.594	10		
OCT	7.115	285	1.617	9		
NOV	6.434	88	1.747	8		
DEC	15.344	74	2.152	10		
1993						
JANV	5.634	240	1.253	9		
FEVR	2.861	515	751	2		
MARS	5.643	734	527	1		
AVRIL	3.721	218	148	0		
MAI	1.959	124	-8	0		
JUIN	6.883	80	0	0		
JUIL	4.659	-207	-20	0		
AOUT	5.787	59	420	0		
SEPT	1.371	216	471	0		
OCT	5.206	15	386	0		
NOV	-462	102	225	0		
DEC	265	-2	-4	0		
1994						
JANV	1.006	156	0	0		
FEVR	166	286	0	0		
MARS	2.694	55	0	0		
AVRIL	1.009	163	0	0		
MAI	1.193	327	0	0		
JUIN	5.377	311	0	0		
JUIL	2.575	207	0	0		
AOUT	2.951	311				
SEPT	2.594	384	0	246		
OCT	1.835	448	204	186		
NOV	4.426	514	351	216		
DEC	3.497	212	40	168		

TABEAU 3
EVOLUTION MENSUELLE DE LA MINE PRODUCTION EN 1995
A LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES.

1995	CUIVRE (t)	COBALT (t)	ZINC (t)	CADMIUM (t)	ARGENT (t)	OR (Kg)
JANV	3.113	393	46			
FEVR	369	248	256			
MARS	1.257	420	8			
AVRIL	1.321	323	0			
MAI	931	338	143			
JUIN	4.494	274	452			
JUIL	3.727	314	717			
AOUT	3.597	352	1.043			
SEPT	3.526	411	642			
OCT	835	284	196			
NOV	4072	333	576			
DEC	5457	370	258			

N.B. : Chiffres provisoires à partir de juillet

MINE PRODUCTION CUIVRE GCM 1986 - 1995

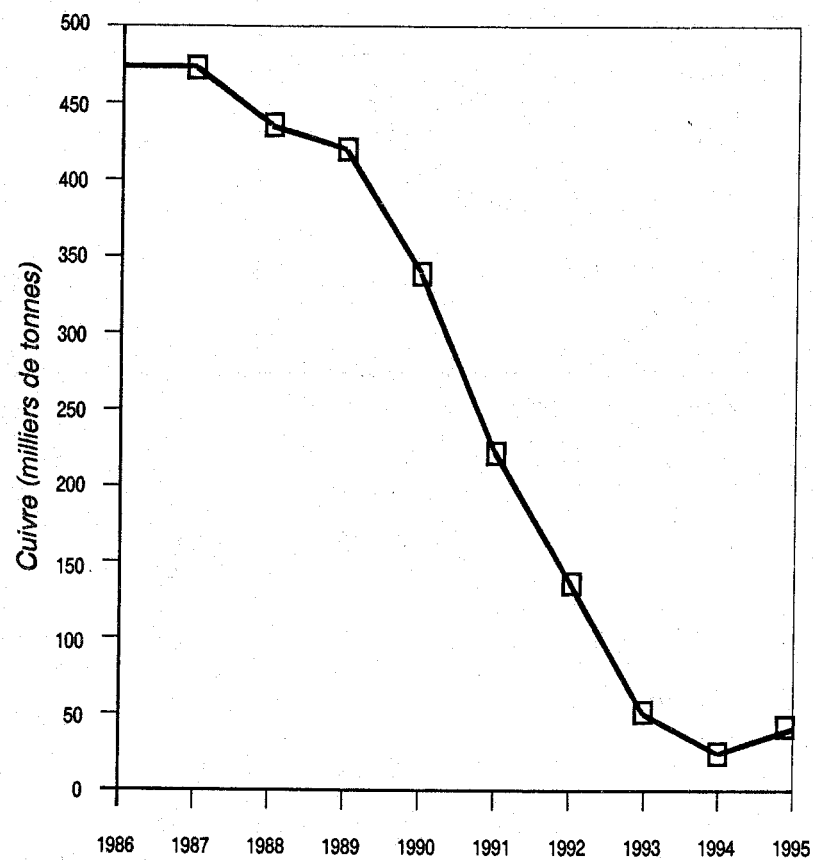


Fig. 1

MINE PRODUCTION COBALT GCM 1986 - 1995

Cobalt (milliers de tonnes)

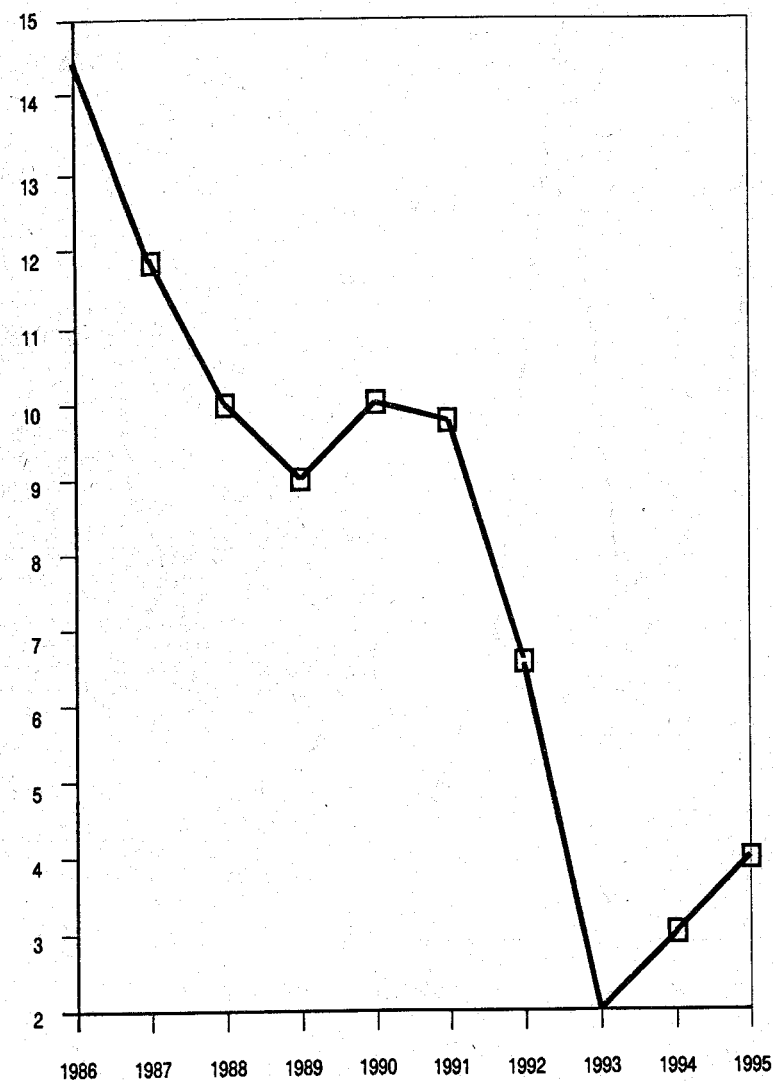


Fig. 2

MINE PRODUCTION CUIVRE GCM 09/1992-09/1993

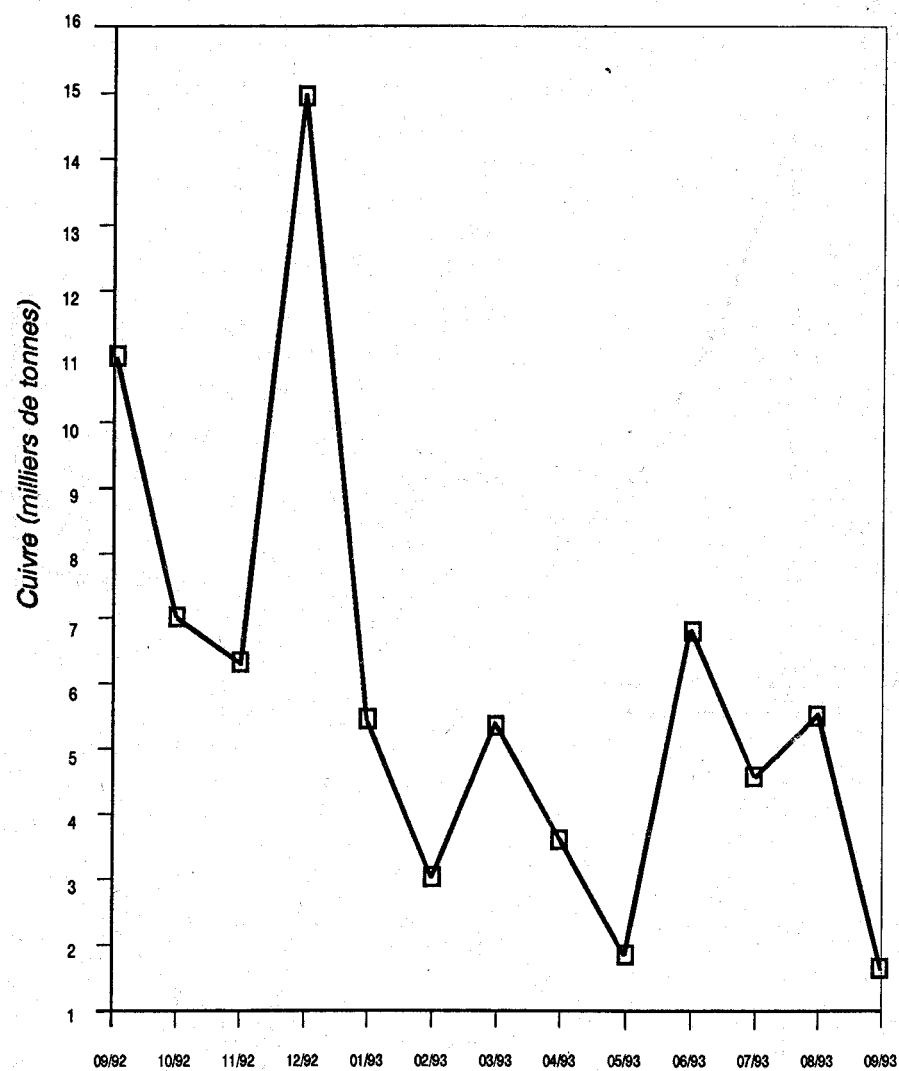


Fig. 3

MINE PRODUCTION COBALT GCM 09/1992 - 09/1993

Cobalt (milliers de tonnes)

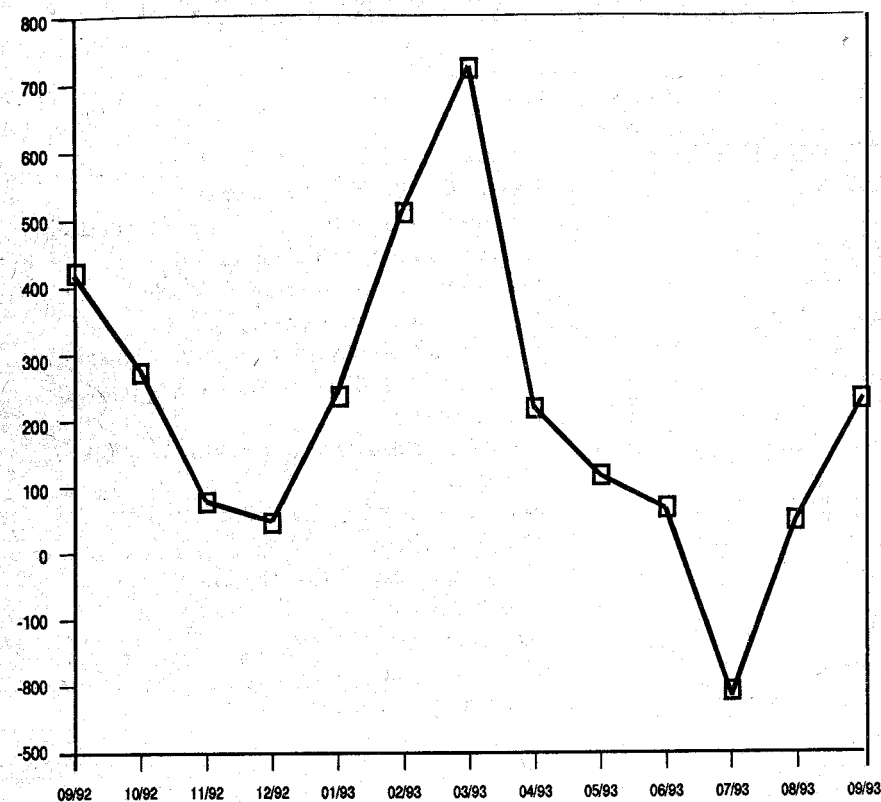


Fig. 4

SIGLES EMPLOYES DANS LE TEXTE

GECAMINES (GCM)	: Générale des Carrières et des Mines
UMHK	: Union Minière du Haut-Katanga
SNCZ	: Société Nationale des Chemins de Fers du Zaïre
OCS	: Office des Chemins de Fer du Sud
SIZARAIL	: Société Interrégionale Zaïroise du Rail
ENTREFER	: Entreprise des travaux Ferroviaires
MMR	: Société de Maintenance du Matériel Roulant
ONPTZ	: Office National des Postes et Télécommunica- tions du Zaïre
SOZACOM	: Société Zaïroise de Commercialisation des Minerais
SODIMIZA	: Société de Développement Industriel et Minier du Zaïre
CCC	: Usine de Calcaire - Chaux - Ciment
LC	: Usines des Laminoirs et Câbleries
LNA	: Charbonnages de Luena
US/DA	: Usine Acide de Shituru
UZK	: Usine à Zinc de Kolwezi

BIBLIOGRAPHIE

1. L'Union Minière du Haut-Katanga 1906-1956
Edition L. CUYERS 1956
2. LA MANGEUSE DE CUIVRE
La saga de l'UMHK 1906-1956
Par FERDINAND LEKIM, Ed. Didier Hatier 1992
3. RAPPORTS OFFICIELS DE LA GCM ;
Source : RELATIONS PUBLIQUES DE LA GCM
4. LE KATANGA ET LA TRANSITION ZAIROISE :
L'EGLISE NOUS PARLE
Par Abbé A. KAUMBA MUFWATA C.
et Père L. NGOY KALUMBA U.
Edition CENTRE INTERDIOCESAIN
LUBUMBASHI Juillet 1995.

IMPRIMERIE YAV-A-MUYET
Lubumbashi 1996